COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 27 juin 2022

Date de convocation : 20 juin 2022

Nombre de Conseillers	**NOM**	**POUVOIR A**	**SIGNATURE**
	MARTIN BARBAZ Denis		
En exercice : 11	PLANTIER-CHATEAU Josiane		
	PARMENTIER Isabelle		
	COSTAOUEC Romain		
	DURAND-DAVIES Delphine		
Présents : 9	GACON Alain		
	JULLIEN Chantal		
	LACOUR Yves	x	
Votants : 10	LUTRIN Pierre		
	VANBERVLIET Michel	VILLIER Julien	
	VILLIER Julien		

Secrétaire de séance : Delphine Durand-Davies

1 – Approbation du compte-rendu du 16 mai 2022

Voté à l'unanimité

2 – Délibération pour l'ONF (délimitation des parcelles 4 et 5)

Pour sortir le bois par le chemin du « Pas de la Roche » (proche des parcelles) des travaux sont

nécessaires pour créer une piste à la pelle (+ de 700 mètres) pour environ 200 m3 de bois exploitables .

Ces parcelles 4 et 5 engendrent des frais importants. Décision d'abandonner ce projet :

Voté à l'unanimité.

3 – Délibération amortissement réseau d'eau

Nous devons solder les amortissements « eau et assainissement » avant le transfert des comptes à la CCBS.

Sur le compte 21 58 :

19 343,13 € x 4 d'amortissement de fonctionnement soit un total de 92 886,10 € . Nous avions prévu au budget que 38 686,26 € soit : 54 199,84 € de différence.

7 359 € d'amortissement de subventions

Nous avons un retard d'amortissement de 43 059 € : nous avons prévu au budget 14 718 € soit une différence de 28 341 €

Voté à l'unanimité

4 – Délibération modificative sur le budget général « eau -assainissement » :

Un virement du budget général sur le budget de l'eau est nécessaire pour solder ces amortissements.

23 000 € sont à prélever à sur les dépenses imprévues et à verser sur les recettes de fonctionnement du budget « eau et assainissement »

Voté à l'unanimité.

5 – Délibération travaux sur le réseau d'eau

Des travaux peuvent être engagés après accord avec la CCBS.

-Devis Dumas :

Installation d'un poteau incendie : 6 250 € HT

Installation d'un réducteur de pression : 4 300 € HT

Installation d'un compteur et d'un regard au hameau de Caron : 3 250 € HT

Soit un total de 13 800 €

-Devis Sodeval

Mise en place traitement UV sur la distribution du réservoir : 18 400 € HT

-Devis SIEA :

Raccordement sur le réseau électrique montant des travaux à la charge de la commune :

13 000 € TTC

Voté à l'unanimité.

6 – Délibération travaux façades salle des fêtes :

Quatre devis présentés :

Entreprise Barberot : 94 700 € HT et Logis Home 48 598,60 € HT , devis trop élevés.

Deux entreprises retenues par la commission bâtiment :

Entreprise Terrier : 39 837,80 € HT

Entreprise Barbier : 32 389,00 €HT

Après la visite de deux chantiers réalisés par ces deux entreprises, la commission a retenu le devis de l'entreprise Terrier : préférence sur la technique de finition et délai d'exécution des travaux plus rapide.

Voté à l'unanimité

7 – Point sur les travaux du local des associations :

Total des travaux : 41 557,33 €HT

Total des subventions demandées soit 60 % : 24 934,20 €

Participation des associations :

Amicale des chasseurs : 8 000 €

Amicale des pompiers : 6 000 €

S'aideurs : 2 000 €

A charge de la commune : 623,13 € + 2 080 € de frais partiels de TVA non récupérée.

A noter que certains frais ont déjà été engagés par la commune pour un montant de 4 356 €.

Les premiers travaux peuvent commencer avant la confirmation des accords de subventions prévus à l'automne, à hauteur des sommes transmises par les associations. Engagement des travaux.

Voté à l'unanimité.

8 – Organisation de la fête du 13 juillet 2022 :

Présentation des divers devis pour le buffet organisé

Devis feux d'artifice : 645€ TTC

Rendez-vous prévu à 15 h pour préparation et mise en place du matériel.

Invitations à distribuer

Voté à l'unanimité

9 – Convention de mise à disposition du service DeclaLoc

Mise en place d'un nouveau service pour les déclarations en mairie des hébergements touristiques et signature d'une convention signée par les trois parties concernées : Communauté de Communes, Office de tourisme et Municipalité d'Izieu.

Après signature de cette convention un lien sera créé pour les hébergeurs sur le site internet de la commune :

https://www.declaloc.fr/

Voté à l'unanimité

10 – Achat bureau pour le secrétariat

Divers devis présentés, et à venir. Etude en cours.

Accord pour un mobilier adéquat dont le budget n'excédera pas 5 000 €

Voté à l'unanimité.

10 – Questions diverses :

- Un lot de sapins de Nordmann parcelle 14 estimé à 16 698 € vient d'être vendu à la scierie Monnet Seve pour 25 800 €.

- Préfecture de l'Ain : les allocations compensatrices allouées à notre commune au titre de l'année 2022 s'élèvent à : 8 908 € + Taxe foncière 65 € + Taxe foncière non bâtie 394 €

- La CCBS constate pour un grand nombre de communes une augmentation des dépenses pour les travaux d'élagage. Il est donc demandé de fournir à minima deux devis pour tous travaux d'un montant supérieur à 3 000 € HT et aucune dépense ne sera prise en compte sans un bon de commande signé.

- Problème de goudron fondu sur la route du Château lors des fortes températures. Proposition d'inscrire cette rue sur les travaux de voirie l'année prochaine.

- Point sur le développement de la fibre optique : retard des travaux, raccordement prévu en décembre 2022.

- Location appartement salle des fêtes : la procédure d'expulsion est engagée.

- Courrier de Mme Danielle Périat : repousse des ronces sur la parcelle de la grange de Pluvis. L'employée communale fera le nécessaire dans les jours à venir.

- Service départemental d'incendie et de secours de l'Ain :
  Présentation du nombre d'interventions dans notre secteur, majorité de secours à la personne. 14 interventions en 2019, 17 en 2020 et 11 en 2021.

- Ateliers numériques à Izieu : succès et assiduité des inscrits.

- Commission tourisme de la CCBS : les travaux de réaménagement du site de la cascade de Glandieu devraient débuter en fin d'année. Des travaux de sécurisation du sentier de l'eau sont en cours.

- Signalisation du parking des randonneurs devant le local des pompiers à revoir, signalisation à préciser. Envisager le déracinement de la haie de pyracanthas

- Un courrier sera adressé à M. Dunand pour signaler le risque de chutes d'arbres sur le chemin de la Ponsonnière.

- Ambroisie : référent Michel Vanbervliet. Second référent nommé : Pierre Lutrin.

- Congés mairie :la Mairie sera fermée du 21 juillet au 19 août inclus.

Fin de séance : 22 heures

Prochain Conseil Municipal : 5 septembre 2022